



Trouver une solution pour que mon huissier accepte un arrangement

Par **carole1975**, le **23/01/2008** à **22:16**

bonsoir

En fait je suis complètement perturbée par ce qui est entrain de m'arriver et je ne sais pas trop par où commencer.

Voilà , il y trois ans j'ai vendu mon appartement mais je n'ai pas remboursé mon prêt immobilier car j'avais besoin de l'argent et car il n'y avait pas d'hypothèque mais une caution de 1500€uros donc j'ai préféré continuer à payer mes échéances de 458€uros par mois ainsi que mes deux autres crédits, 158€/mois et 78€/mois. Tout ce passait bien lorsque j'ai eu un petit problème financier et je n'ai pas pu payer deux échéances de mes trois crédits j'ai donc adressé à LCL (l'organisme preteur en question)un courrier recommandé avec accusé de réception en leur proposant un ré-échelonnement de mes impayés. Je ai eu une réponse à mon courrier qu'un mois après en me disant que ma proposition avait été rejeté car mon dossier avait été adresser à deux autres organismes, Sofinco pour les deux petits crédits et le Credit immobilier pour mon prêt immobilier. Je ne me suis pas inquiétée car on m'avait demandé d'attendre que ces organismes prennent contact avec moi, donc j'ai attendu.

Et là, quelques semaines plus tard je reçois un courrier d'un huissier qui me demande de payer la totalité de mes deux crédits à la consommation soit 4117€. J'ai donc pris un rendez vous avec celui ci afin de trouver un arrangement mais rien à faire l'huissier (une femme) n'a rien voulu entendre alors que j'ai proposé de payer en deux fois soit deux chèques de 2058€ et en tant que commerçante que depuis deux ans et demie je n'ai pas le droit aux rachats de crédits car les organismes demandent trois bilans comptable mais c'est la seule recommandation que l'huissier à pu me donner . Prise de panique toute la journée en cherchant désespérèment une solution, un ami a bien voulu me prêter la totalité de la somme.Mais maintenant je m'inquiète pour mon crédit immobilier, va-t-on également me

demander de payer la totalité de la somme car là par contre je n'aurai aucun recours mis à part des mensualités de 900€/mois.

Je vous en prie dites moi ce que je peux faire pour que l'huissier accepte ma proposition de remboursement de 900€uros car je suis désespérée et je n'ai pas les 62000€uros.

Merci de me donner votre réponse au plus vite car je n'ai que 2 semaines pour trouver une solution.

Par **Erwan**, le **03/02/2008** à **14:52**

Bjr

si j'ai bien compris, seul le problème du crédit immobilier demeure ; et vous n'en avez aucune nouvelle.

L'urgence : reprendre le remboursement de vos mensualités normales et rattrapper d'urgence le retard en payant aussi immédiatement les deux mensualités impayées.

Ce qui peut se passer : la banque peut vous mettre en demeure de régulariser votre situation dans un certain délai, sous peine de "déchéance du terme", c'est à dire que si vous ne le faites pas, la totalité de la somme deviendra exigible (62000E). Si vous le faites, vos échéances continuerons comme avant.

Donc, n'attendez pas, prenez les devant et remettez vous à jour d'urgence.

La pire des solutions : rester sans rien faire et ne pas répondre à la banque.

Accessoirement, le fait d'avoir vendu l'appartement sans avoir remboursé la banque est une erreur de gestion manifeste qui peut vous exclure de toutes les mesures de clémence... Vous avez dilapidé votre capital sans éponger vos dettes.